I. PRESENTATION DU CONTEXTE

1. LOCALISATION

Localisation du contexte, cours d'eau, activités et pressions

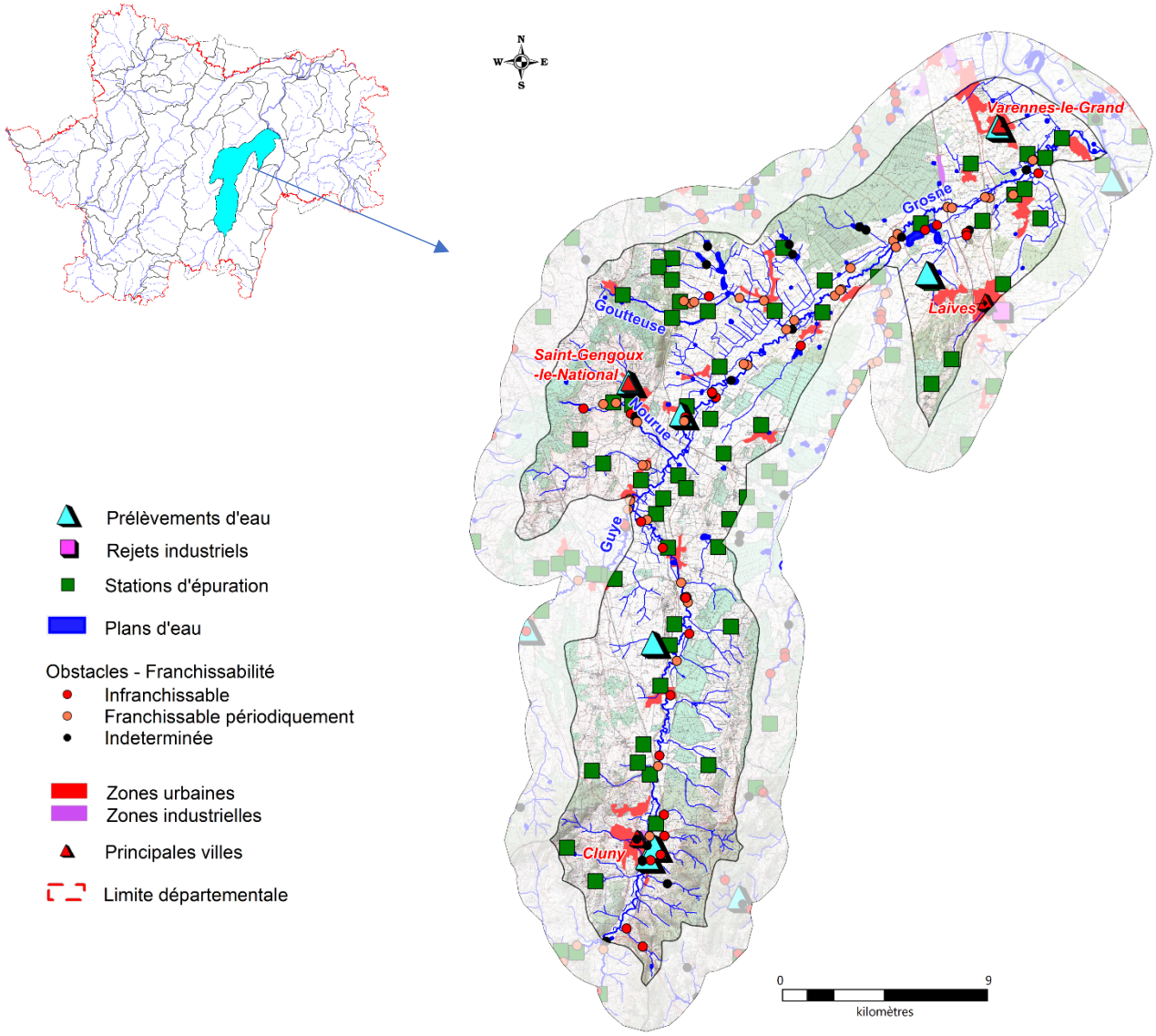

2. DESCRIPTION GENERALE DU CONTEXTE

La Grosne en aval de la confluence avec le Valouzin reçoit successivement les eaux de la Guye en rive gauche et du Grison en rive droite et se jette dans la Saône sur la commune de Marnay. L'occupation du sol est dominée par les prairies, les forêts et les terres arables.

Le profil de la Grosne change progressivement vers l'aval en raison d'une pente plus faible et de la présence de nombreux barrages et retenues d'anciens moulins : les vitesses de courant diminuent, les hauteurs d'eau deviennent plus importantes, les herbiers apparaissent en période estivale. Le lit de la Grosne s'élargit nettement après avoir reçu les eaux de la Guye à Savigny-sur-Grosne. Le peuplement piscicole évolue aussi avec la présence en plus grand nombre des cyprinidés d'eaux calmes (brème, rotengle, …) et des poissons carnassiers (brochet, perche et silure).

II. DONNEES GENERALES

1. PRESENTATION DU CONTEXTE HYDROGRAPHIQUE

Limites du contexte	**Amont**	Confluence avec le Valouzin, commune de Sainte-Cécile	**Alt (m)**	250
	Aval	Confluence avec la Saône, commune de Marnay	**Alt (m)**	174
Surface du contexte (km²)		343	**Linéaire total de cours d'eau (km)**	443,4
Cours d'eau principal		LA GROSNE	**Longueur dans le contexte (km)**	69,5
Affluents		Tous les affluents dans le contexte excepté la Guye et le Grison		
Principaux affluents dans le contexte		Rive droite : le Petit Grison (9 km)		
		Rive gauche : la Goutteuse (9,8 km)		
Plans d'eau (>50 ha)		Absence		

2. PENTES

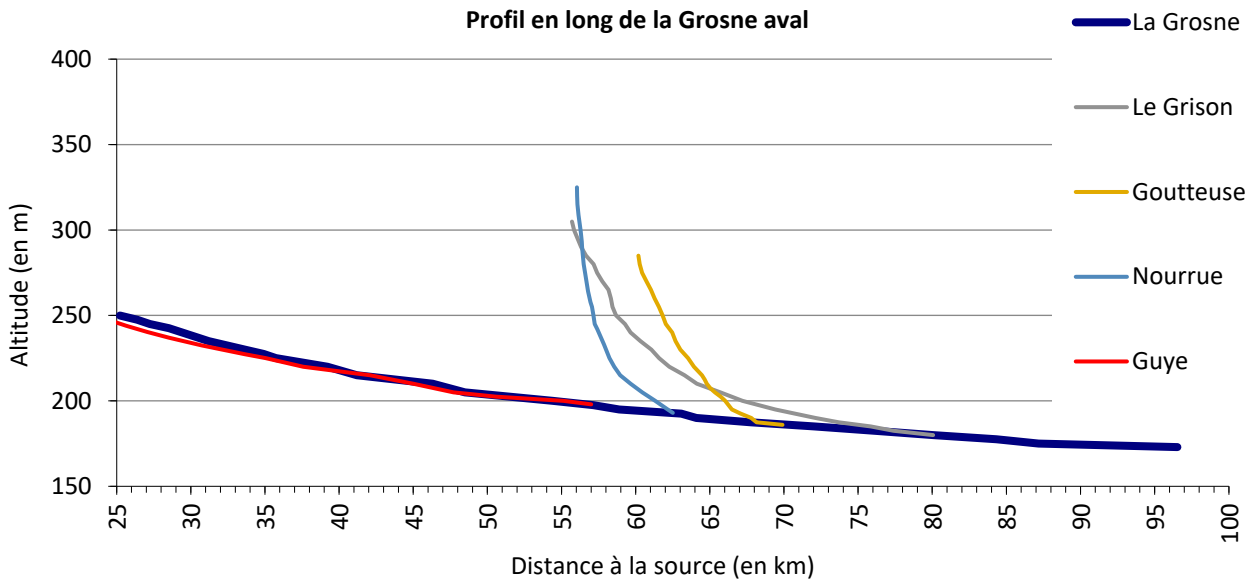

Pente moyenne (pour mille) : 1

3. DEBITS (m3/s)

Caractéristiques générales :

	La Grosne à Jalogny
QmnA5	0,18
Module	3,94
QJ (10)	72
Qi (10)	91

Suivi des étiages :

Nom de la station	Ecoulement (Août)		
	2016	2017	2018
La Goutteuse à Messey-sur-Grosne	Visible Acceptable	Visible faible	Visible faible
La Nourue à Savigny-sur-Grosne	Visible Acceptable	Visible faible	Visible faible

III. DESCRIPTION DU BASSIN VERSANT

1. COMMUNES

Ameugny, Beaumont-sur-Grosne, Berzé-le-Châtel, Bissy-sous-Uxelles, Bray, Bresse-sur-Grosne, Burnand, Chapaize, La Chapelle-de-Bragny, Chateau, Chenôve, Chissey-lès-Mâcon, Cluny, Cormatin, Cortambert, Cortevaix, Culles-les-Roches, Curtil-sous-Burnand, Donzy-le-Pertuis, Flagy, Jalogny, Jully-lès-Buxy, Laives, Lalheue, Lournand, Malay, Marnay, Massilly, Messey-sur-Grosne, Montceaux-Ragny, Nanton, Saint-Ambreuil, Saint-Boil, Sainte-Cécile, Saint-Cyr, Saint-Gengoux-le-National, Saint-Germain-les-Buxy, Saint-Loup-de-Varennes, Saint-Maurice-des-Champs, Saint-Ythaire, Santilly, Saules, Savigny-sur-Grosne, Sennecey-le-Grand, Sercy, Sologny, Taize, Varennes-le-Grand

Densité de population (hab./km²) : 50,2

2. GEOLOGIE

Grès, argiles, coulées et tufs volcaniques (amont contexte rive droite, amont confluence Guye)

Granite à mica noir

Alluvions dépôts de pied de côte, couverture de décalcification et de silicification (aval contexte)

Sables, argiles

3. OCCUPATION DU SOL

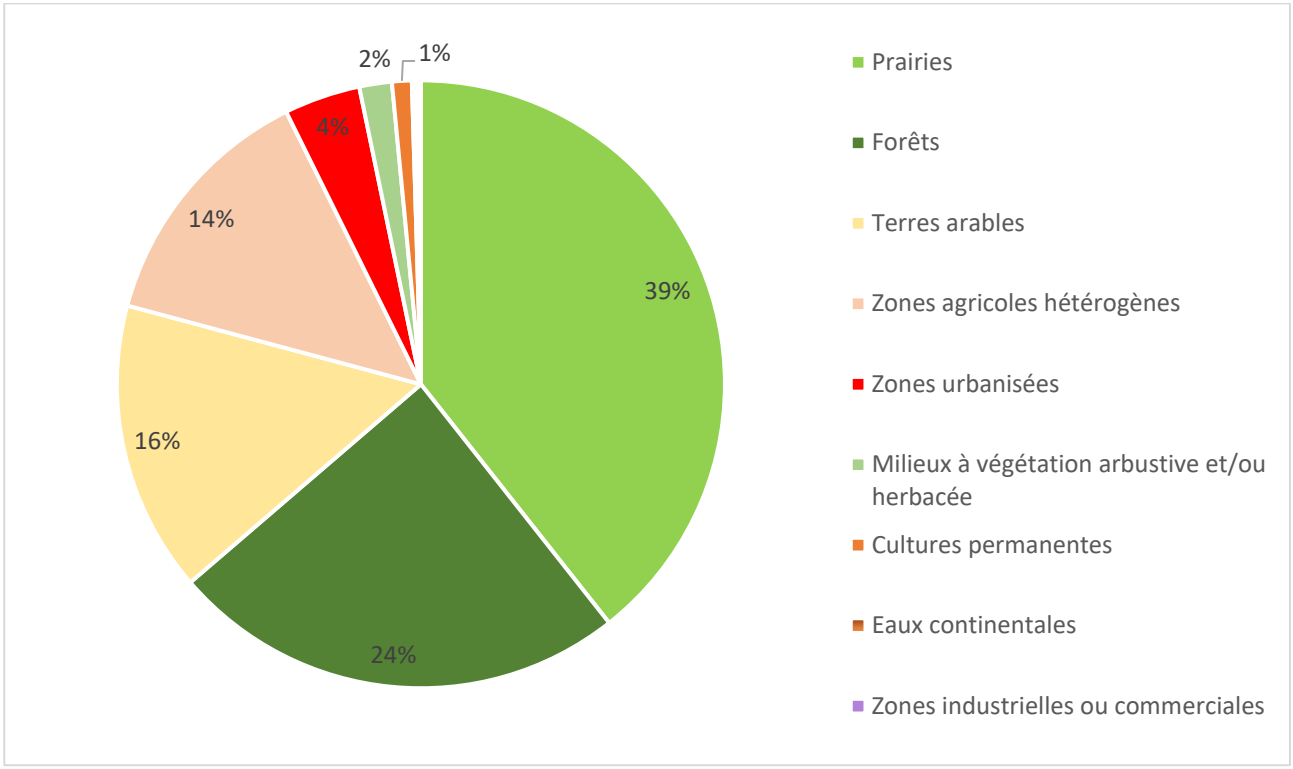

IV. ACTIVITES ET PRESSIONS

1. ACTIVITES AGRICOLES

Superficie agricole utilisée (SAU) (%)	53,3
Activité principale	Polyculture et polyélevage
Cheptel / ha de communes	0,45
Part de la STH dans la SAU (%)	60.5

2. ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Code SANDRE	NOM	Nature	Filière	EH	Masse d'eau	Milieu récepteur
60971058003	Bresse-sur-Grosne/Colombier	U	Autre procédé	70	FRDR602	-
60971112001	Chateau/Centre rural de Saint-Laurent	P	Autre procédé	20	FRDR606	-
60971058002	Bresse-sur-Grosne /St Forgeuil	U	Boues activées-aération prolongée	50	FRDR602	Ru… (La Grosne)
60971137001	Cluny/Bourg	U	Boues activées-aération prolongée	6400	FRDR605	La Grosne
60971512005	Sennecey-le-Grand/Vieil Moulin	U	Boues activées-aération prolongée	3000	FRDR10161	Bief de Vieilmoulin
60971392001	Saint-Boil/Bourg	U	Filtres plantés de roseaux	400	FRDR11508	La Goutteuse
60971067002	Burnand/Bourg	U	Filtre biologique	100	FRDR10326	Ruisseau de la Planche Caillot
60971087001	Chapaize/Hameau de Bessuge	U	Filtre biologique	120	FRDR11509	Ru de Brioux
60971087002	Chapaize /Hameau de Gemauge	U	Filtre biologique	100	FRDR11509	Le Bief d'Ombrots
60971145002	Cormatin/Bourg	U	Filtre biologique	1000	FRDR605	-
60971146001	Cortambert/Hameau De Varange	U	Filtre biologique	125	FRDR605	Ru… (ru des Argolets)
60971240001	Jalogny/Bourg	U	Filtre biologique	450	FRDR606	La Grosne
60971264004	Lournand/La Chaume	U	Filtre biologique	100	FRDR605	-
60971264003	Lournand/Chevagny	U	Filtre biologique	100	FRDR605	Ru de la Combe
60971384001	Saint Ambreuil/Bourg	U	Filtre biologique	600	FRDR602	Ruisseau de l'Etang
60971507002	Savigny-sur-Grosne/Hameau de Messeugne	U	Filtre biologique	270	FRDR605	La Grosne
60971532002	Taize/Bourg	U	Filtre biologique	50	FRDR605	Ruisseau
60971296003	Messey-sur-Grosne/Saint Nicolas	U	Infiltration	20	FRDR10249	-
60971026001	Beaumont-sur-Grosne/Bourg	U	Lagunage naturel	290	FRDR10810	Le Petit Grison
60971058001	Bresse-sur-Grosne/Bourg	U	Lagunage naturel	100	FRDR10902	Le Glandon
60971067001	Burnand/Saint-Martin-de-Croix	U	Lagunage naturel	120	FRDR11838	Ruisseau de Nourue
60971089002	La Chapelle-de-Bragny/Bourg	U	Lagunage naturel	190	FRDR10902	Le Glandon
60971124002	Chenoves	U	Lagunage naturel	250	FRDR11508	Ruisseau de la Vieille Rivière
60971124003	Chenoves/Le Thil	U	Lagunage naturel	160	FRDR11508	Ruisseau de la Vieille Rivière
60971130001	Chissey-lès-Mâcon/Chazeux	U	Lagunage naturel	100	FRDR605	Ruisseau de Coureau
60971147003	Cortevaix/Confrançon	U	Lagunage naturel	150	FRDR604	La Guye
60971159001	Culles Les Roches/Bourg	U	Lagunage naturel	270	FRDR11508	La Mouille
60971164001	Curtil-sous-Burnand/Munot	U	Lagunage naturel	160	FRDR10326	Ruisseau de la Planche Caillot
60971249003	Laives/Bourg - Sermaisey	U	Lagunage naturel	1000	FRDR10810	Bief de Dompreau
60971249002	Laives/Base De Loisirs	U	Lagunage naturel	120	FRDR602	
60971264002	Lournand/Collonges	U	Lagunage naturel	70	FRDR605	Ru… (La Grosne)
60971264001	Lournand/Bourg	U	Lagunage naturel	100	FRDR605	Ru… (La Grosne)
60971272002	Malay/Bourg	U	Lagunage naturel	110	FRDR605	Fossé – (La Grosne)
60971272001	Malay/La Place	U	Lagunage naturel	170	FRDR605	La Noue
60971272004	Malay/Ougy	U	Lagunage naturel	100	FRDR605	Ru… (La Grosne)
60971272003	Malay/Cortemblin	U	Lagunage naturel	150	FRDR605	Ru… (La Grosne)
60971283002	Marnay/Les Attraits	U	Lagunage naturel	80	FRDR1807a	La Grosne
60971283001	Marnay/Bourg	U	Lagunage naturel	500	FRDR1807a	La Grosne
60971287001	Massilly/Bourg	U	Lagunage naturel	360	FRDR605	La Grosne
60971296001	Messey-sur-Grosne /Bourg	U	Lagunage naturel	500	FRDR11508	La Goutteuse
60971296002	Messey-sur-Grosne /Le Bois	U	Lagunage naturel	80	FRDR10249	Fossé – (La Grosne)
60971308001	Montceaux Ragny/Bourg	U	Lagunage naturel	40	FRDR10735	Ruisseau de Sennecey
60971328004	Nanton/Corlay	U	Lagunage naturel	120	FRDR10735	Ruisseau de Sennecey

Code SANDRE	NOM	Nature	Filière	EH	Masse d'eau	Milieu récepteur
60971392003	Saint-Boil/Chaumois	U	Lagunage naturel	40	FRDR11508	La Mouille
60971392004	Saint-Boil/Etiveau	U	Lagunage naturel	100	FRDR11508	La Mouille
60971392002	Saint-Boil/Collonge	U	Lagunage naturel	30	FRDR11508	La Goutteuse
60971402001	Saint-Cyr/Chazaux	U	Lagunage naturel	550	FRDR10810	Le Petit Grison
60971402003	Saint-Cyr/St Cyr	U	Lagunage naturel	80	FRDR10810	Le Petit Grison
60971402002	Saint-Cyr/Nully	U	Lagunage naturel	180	FRDR10810	Ruisseau du Bief
60971417001	Saint-Gengoux-le-National/Bourg	U	Lagunage naturel	1120	FRDR11838	Ruisseau de Nourue
60971498001	Santilly/Bourg	U	Lagunage naturel	120	FRDR602	La Noue Godin
60971515001	Sercy/Bourg	U	Lagunage naturel	80	FRDR605	Le Reu
60971532001	Taizé/Communauté Religieuse	P	Lagunage naturel	1600	FRDR605	-
60971555001	Varennes-le-Grand/Mirande	U	Lagunage naturel	320	FRDR10810	La Frette

Les stations de Laives (bourg) et Messey-sur-Grosne (bourg) apparaissent régulièrement en surcharge hydraulique (observatoire de l'eau 2016, 2017 et 2018).

3. REJETS INDUSTRIELS

Aucune industrie à rejets polluants n'a été identifiée sur ce contexte.

Nombre total d'ICPE : 10

4. PRELEVEMENTS D'EAU (m3/an)

Souterrain	AEP	Industrie	Irrigation
Ensemble captages nappes de la prairie (Varennes-le-Grand)	1794558		
Ensemble de puits Sennecey-le-Grand (Laives)	223385		
Forage - Communauté de Taize (Taizé)		44216	
Puits de la gare (Cluny)	106843		
Puits du syndicat n°2 la Ferté (station de pompage Sennecey) (Laives)	181698		
Puits du syndicat n°4 la Ferté (station de pompage Sennecey) (Laives)	179109		
Puits pont d'Epinay service est (Sercy)	501794		
Puits Vernelle n°1 (SIE région de Sennecey) (Laives)	55200		
Source (Saint-Gengoux-le-National)	87305		

5. PLANS D'EAU

Plans d'eau (>1000m²)	Nombre	Surface totale en eau (km²)	Pourcentage de recouvrement
	142	0.94	0.27

6. OBSTACLES A LA CONTINUITE

	Nombre total d'obstacles	Périodiquement franchissables	Infranchissables	Indéterminés
Grosne 71.25	**82**	**40**	**25**	**17**
Grosne	21 (*0.30/km*)	18	3	0

V. MESURES REGLEMENTAIRES DE PROTECTION

Réserve naturelle		Absence
Arrêté de protection de biotope		Absence
Natura 2000		FR2612006 Prairies alluviales et milieux associés de Saône-et-Loire FR2600971 Pelouses calcicoles de la côte chalonnaise FR2600975 Cavités à chauve-souris en Bourgogne FR2600976 Prairies et forêts inondables du Val de Saône entre Chalon et Tournus et de la basse vallée de la Grosne FR2601016 Bocage, forêt et milieux humides du bassin de la Grosne et du Clunysois
ZNIEFF	**Type 1**	260014837 LA SAONE AU SUD DE CHALON 260014361 VALLEE DE LA GROSNE 260005559 BOIS DES BRULES ET DE LA ROCHE ET COTEAU DE MONT 260014829 MONT GOUBOT 260030251 LA MONTAGNE D'OUGY A MALAY 260030246 RUISSEAUX, BOCAGE ET ZONES HUMIDES DU SUD DE LA CÔTE CHALONNAISE 260030243 RUISSEAUX, BOCAGE ET ZONES HUMIDES DE LA ROCHETTE 260030238 COLLINES BOISEES DE MONTCEAUX-RAGNY ET CORLAY 260030232 RUISSEAUX, BOCAGE ET ZONES HUMIDES DE LA SOURCE VERNAT A BRAY 260030226 COTE DU BOIS DE LA ROCHE ET DE MONTERIN DE DONZY-LE-PERTUIS A CHISSEY-LES-MACON 260030202 VAL DE GROSNE ENTRE CERCY ET MALAY 260030190 PRE ET RUISSEAU DE LA BUISSONNEE A BRAY ET CORMATIN 260030177 BOIS ET BOCAGE AUTOURS DU TUNNEL DU BOIS CLAIR A BERZE-LE-CHATEL 260020045 RUISSEAUX DES ARGOLETS ET DE GESSY A CORTAMBERT 260020036 MARES ET PRES HUMIDES DE CORTEVAIX 260020033 MARAIS, FORETS MARECAGEUSES ET RUISSEAU DE CORTAMBERT 260020028 BOIS DE BOURCIER, BOIS DE VAUX ET LEURS RUISSEAUX 260005642 BUTTES DU MONT PEJU ET DU MONT SAINT ROCH ET BOIS DE LA HERSE 260005638 MONT BOUZU A CULLES-LES-ROCHES 260005584 FORET DES TROIS MONTS ET BOCAGE DE SIVIGNON
	Type 2	260014822 VAL DE SAONE DE CHALON-SUR-SAONE A TOURNUS 260014816 COTE CHALONNAISE DE CHAGNY A SALORNAY-SUR-GUYE 260014821 GROSNE ET GUYE 260030485 CLUNYSOIS CALCAIRE 260030465 BAS-CLUNYSOIS 260014820 COTE MACONNAISE ET PLAINE A L'EST DE LA GROSNE
Décret frayères	**Liste 1**	Le ruisseau de l'Essart Michaud, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à sa confluence avec la Grosne (Cluny) Le ruisseau de l'étang, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec la Saône (Massily) La Grosne depuis la confluence avec le Valouzin jusqu'à la confluence avec la Saône (Marnay) Le ruisseau de Nourue, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec la Grosne (Savigny-sur-Grosne) Le ruisseau la Mouille, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec la goutteuse (Saint-Boil)
	Liste 2 (BRO)	La Grosne depuis la confluence avec le Valouzin jusqu'à la confluence avec la Saône (Marnay) Le Petit Grison, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec la Grosne (Saint-Cyr)

		La Goutteuse depuis le pont de la D49 jusqu'à la confluence avec la Grosne (Messey-sur-Grosne)
	Liste 2 (APP)	Le ruisseau de la Corbette, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la ligne TGV (Cluny)
		Le ruisseau de la Fontaine des Croix, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la ligne TGV (Cluny)
		Le ruisseau des Argolets, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la voie verte (Cortambert)
		Le ruisseau de Varanges, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la route du domaine de Varanges (Cortambert)
		Le ruisseau de la Fâ, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec le ruisseau de Banan (Cortambert)
		Le ruisseau de Banan, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec le ruisseau de l'étang
		Le ruisseau de Coureau, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec la Grosne (Bray)
Réservoirs biologiques		Absence

Classement des cours d'eau au titre de l'article L214-17
Liste 1
Non classés
Liste 2
Non classés

PLAGEPOMI	Absence de mesure

VI. STRUCTURES ET DOCUMENTS DE GESTION

Structure de gestion	EPTB Saône-Doubs / GEMAPI : Structure en cours de création EPCI : CC du Clunisois / CC Entre Saône et Grosne / CC sud Côte Chalonnaise
Document de gestion	Pas de document de gestion actuel / Contrat de rivière Grosne (2013-2018)
Statut foncier	Domaine privé

VII. MASSES D'EAU - OBJECTIFS - ETAT

Code — **Nom** — **Type**

LA GROSNE DE LA GUYE À LA CONFLUENCE AVEC LA SAÔNE — MEN

FRDR602

Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique avec ubiquistes	Objectif	Échéance
Moyen	Bon état	2021	Bon	Bon état	2015

Risque : *Morphologie, pesticides, matières organiques et oxydables*

LA GROSNE DU VALOUZIN À LA GUYE — MEN

FRDR605

Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique avec ubiquistes	Objectif	Échéance
Moyen	Bon état	2027	Mauvais	Bon état	2027

Risque : *Pesticides, matières organiques et oxydables, morphologie*

Benzo(g,h,i)perylène + Indeno(1,2,3-cd)pyrène

RUISSEAU LE PETIT GRISON — MEN

FRDR10810

Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique avec ubiquistes	Objectif	Échéance
Médiocre	Bon état	2021	Bon	Bon état	2015

Risque : *Morphologie, pesticides, matières organiques et oxydables*

RUISSEAU LA GOUTTEUSE

MEN

FRDR11508

Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique avec ubiquistes	Objectif	Échéance
Médiocre	Bon état	2027	Bon	Bon état	2015

Risque : *Pesticides, matières organiques et oxydables, morphologie*

RUISSEAU LE GLANDON

MEN

FRDR10902

Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique avec ubiquistes	Objectif	Échéance
Moyen	Bon état	2027	Bon	Bon état	2015

Risque : *Morphologie*

RUISSEAU DE NOURUE

MEN

FRDR11838

Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique avec ubiquistes	Objectif	Échéance
Moyen	Bon état	2027	Bon	Bon état	2015

Risque : *Pesticides, morphologie*

RUISSEAU DE LA PLANCHE CAILLOT

MEN

FRDR10326

Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique avec ubiquistes	Objectif	Échéance
Moyen	Bon état	2027	Bon	Bon état	2015

Risque : *Morphologie*

RUISSEAU LA NOUE DES MOINES

MEN

FRDR10249

Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique avec ubiquistes	Objectif	Échéance
Médiocre	Bon état	2027	Bon	Bon état	2015

Risque : *Pesticides, morphologie*

RUISSEAU DE TAIZÉ

MEN

FRDR11526

Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique avec ubiquistes	Objectif	Échéance
Moyen	Bon état	2021	Bon	Bon état	2015

Risque : *Morphologie*

VIII. PEUPLEMENTS PISCICOLES ET ASTACICOLES

Stations d'inventaires piscicoles et part des principales espèces attendues au sein de la biomasse (inventaires les plus récents)

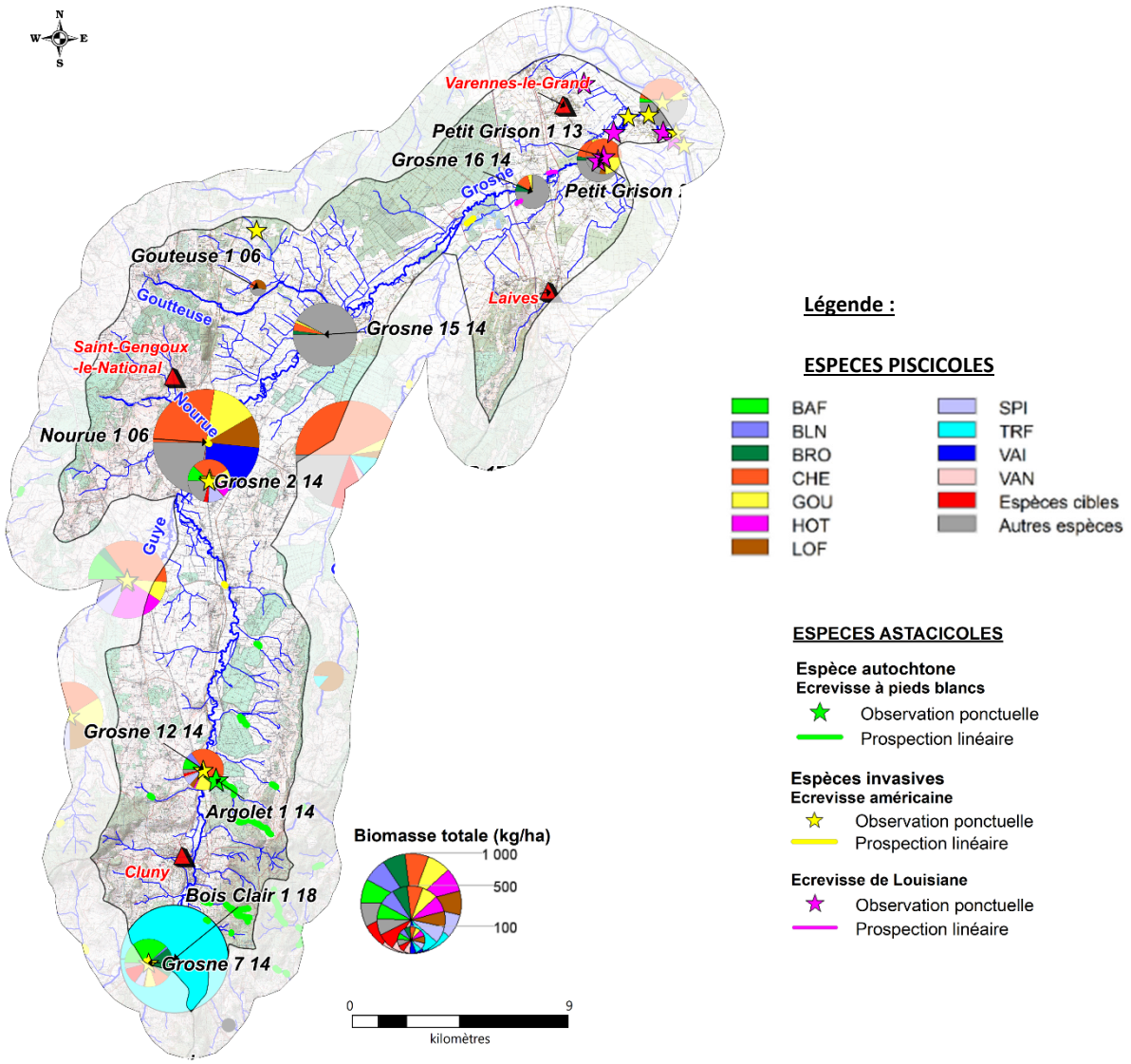

1. DESCRIPTION

Vocation piscicole	Intermédiaire
Etat fonctionnel	Très perturbé
Espèce(s) repère(s)	Cyprinidés rhéophiles : CHE, GOU, VAI, SPI, BLN, HOT, BAF, VAN, TOX TRF : ruisseau du Bois Clair, Argolets BRO : Grosne
Espèce(s) cible(s)	ANG, APP, CHA, LPP, LOT

Espèces présentes	CHE, GAR, GOU, LOF, ABL, PER, VAN, BOU, PSR, SPI, BAF, HOT, VAI, BRO, CHA, GRE, BLN, PES, TRF, BRB, CCO, SIL, PCH, ROT, LPP, BBG, CAS, EPI, EPT, TAN
Autres espèces capturées	ANG, LOT, TOX
Espèces protégées et/ou menacées	APP, BOU, BRO, LPP, TRF, VAN ANG (CR), BRO (VU), LOT (VU), TOX (NT)
Espèces astacicoles	Espèce protégée : APP Espèces invasives : OCL, PCC
Espèces migratrices	ANG
Espèces invasives	OCL, PCC, PSR, PCH, PES

2. ESPECES REPERES ET CIBLES

Niveaux typologiques	B3.5 à B7.5

					Espèces repères										Cibles			
	Stations	**Date**	**Score IPR**	**NTT**	**TRF**	**CHE**	**GOU**	**VAI**	**BAF**	**BLN**	**SPI**	**HOT**	**VAN**	**BRO**	**CHA**	**LPP**	**ANG**	**LOT**
Grosne	Grosne 7	16/09/2014	14,1	B6	0,1	2	2	0,1	2	1	5	0	0	1	3	2	0	0
		06/10/2005	23,3	B6	0,1	4	4	0,1	3	1	4	2	1	0	1	3	0	0
	Grosne 12	26/06/2014	17,2	B6,5		3	4	0,1	1	2	5	0,1	0,1	1	1	0	0	0
		08/09/2010	14,2	B6,5		4	5	0,1	1	1	5	1	1	0	0,1	0	0	0
		18/09/2009	25,5	B6,5		4	5	0,1	5	1	0	3	1	1	1	0	0	0
	Grosne 2	17/09/2014	11,7	B6,5		3	3	1	2	0,1	5	1	0,1	0	2	0	0	0
		11/07/2006	14,6	B6,5		3	2	1	4	0	5	2	1	0	0	0	0	0
	Grosne 15	24/09/2015	22,1	B6,5		2	5	0	0,1	0	4	0,1	1	2	0	0	0	0
	Grosne 16	25/09/2014	25,3	B7,5		2	5	0	0	0	1	0,1	1	2	0	0	0	0
		01/09/2008	32,8	B7,5		2	1	0	0	0	0	0	0,1	1	0	0	0	0
Affluents	Ru du Bois Clair 1	28/08/2018	16,7	B2,5	5			0							0	0		
	Argolets 1	26/06/2014	22	B3,5	1			0							0	0		
		18/09/2010	Absence de poissons	B3,5	0			0							0	0		
		18/09/2009	44	B3,5	0			0							0	0		
	Nourue 1	04/10/2006	60,5	B4,5		1	5	1	0	0	0	0	1		1	0	0	0
	Goutteuse 1	04/10/2006	48,9	B4		1	0	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0
	Petit Grison 2	19/06/2013	45,6	B6,5		2	2	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
	Petit Grison 1	19/06/2013	37,5	B6,5		3	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'abondances (DR5, CSP)			
	Non considérée comme une espèce repère car peu ou pas attendue sur la station	2	Abondance faible
0	Absence d'espèce repère ou cible	3	Abondance moyenne
0,1	Présence anecdotique de l'espèce	4	Abondance forte
1	Abondance très faible	5	Abondance très forte

IX. GESTION PISCICOLE

Catégorie piscicole	2ème catégorie
Police de l'eau et police de la pêche	DDT de Saône-et-Loire
Réserves de pêches	La Grosne à Lalheue (Réserve de la Vèvre Chard) : 0,32 ha La Grosne à Marnay (Grand Recard) : 1,1 ha La Grosne à la Chapelle de Bragny (En Charmoy) :0,28 ha
Gestionnaires	AAPPMA de Cluny AAPPMA de Saint-Ambreuil
Type de gestion piscicole appliquée les 3 dernières années	Halieutique

Repeuplements et alevinages :

	BBG	BRO	TAN	TAC
La Grosne	x	x	x	x

X. DIAGNOSTICS

Compartiments	DIAGNOSTICS	IMPACTS SUR (LES)L'ESPECE(S) REPERE(S)	
	Détails	**R***	**A***
HYDROLOGIE	- Impact ponctuel des biefs d'anciens moulins sur les débits. - Assecs fréquents sur le ruisseau des Argolets et autres affluents rive droite. - Réseau ONDE : écoulements faibles sur la Goutteuse à Messey-sur-Grosne et la Nourue à Savigny.	FAIBLE	MODERE
PHYSICO-CHIMIE	- Paramètre oxygène déclassant sur plusieurs stations. - Pollution en ammonium, nitrites, phosphore total et orthophosphates sur la goutteuse et le Petit Grison. - Concentrations élevées en nitrites et nitrates sur la Nourue. - Présence de pesticides sur la Grosne et le Petit Grison (polluants spécifiques = Etat mauvais).	MODERE	MODERE
THERMIE	- Peu de données thermiques sur le contexte. - Présence de retenues et ripisylve dégradée. - Régime thermique frais sur le ruisseau du bois Clair.	FAIBLE	MODERE
MORPHOLOGIE	- La présence de nombreux ouvrages modifie les habitats et dégrade fortement la qualité habitationnelle du cours d'eau. - La Grosne médiane est moins impactée. - Recalibrage important sur les affluents (Petit Grison, Goutteuse, Nourue). - Piétinement bovin fort. - Présence de plans d'eau (apport d'espèces non attendues dans le milieu). - Ripisylve dégradée sur la Grosne aval et ses affluents.	FORT	FORT
CONTINUITE	- 21 obstacles sur le cours principal de la Grosne : impactent la continuité piscicole mais également la qualité morphologique (dérive typologique).	MODERE	FORT

*R : Recrutement, A : Accueil

XI. HIERARCHISATION DES FACTEURS LIMITANTS

	Type de pression	Nature et localisation	Effets
Facteurs principaux	Moulins / Seuils / Clapets	Obstacles à la continuité (Diffus / Tout le contexte)	Obstacle continuité écologique
			Altération de la qualité de l'eau : MES, réchauffement, désoxygénation, pH
			Colmatage du substrat
			Uniformisation de l'habitat (écoulements lentiques) dans la zone de remous
	Agricole	Curages anciens et actuels et recalibrage (Diffus / Affluents)	Homogénéisation de l'habitat
			Réduction des surfaces de frayères
			Accentuation de l'étiage
			Assèchement des zones humides
	Agriculture	Entretien fort de la ripisylve (Diffus / Tout le contexte)	Impact thermique, eutrophisation
			Déstructuration de berges
			Diminution des abris
			Diminution de la capacité auto-épuratoire
	Cultures	Pollutions diffuses	Apport en MES : colmatage
			Perte de fonctionnalité des habitats et frayères
			Eutrophisation
			Apport en produits azotés et phytosanitaires
Facteurs annexes	Elevage	Piétinement bovin (Ponctuel / Tout le contexte)	Apport en MES : colmatage
			Perte de fonctionnalité des habitats et frayères
			Destruction berge et ripisylve
			Ensablement
	Pollutions domestiques et ponctuelles (STEP/ANC)	Réseaux : Saint-Gengoux-le-National, Beaumont-sur-Grosne, Laives, Saint-Cyr, Sennecey-le-Grand, Cluny, Chenôves, Saules, Savigny-sur-Grosne /STEP : Cortambert, Lournand, Messey-sur-Grosne (*source : projet PDM 2022-2027*)	Altération de la qualité de l'eau : MES, azote, phosphore, désoxygénation, pH, bactéries
			Impact thermique
			Impact hydrologique
			Perte de fonctionnalité des habitats et frayères
	Cultures	Drainage des parcelles cultivées (Diffus / Tout le contexte)	Diminution des zones tampons
			Erosion, lessivages des sols
			Drainage des zones humides
	Elevage	Rejets d'élevage (Ponctuels / Tout le contexte)	Diminution de la qualité de l'eau
			Colmatage du substrat
			Impact thermique
	Loisirs	Plans d'eau (Diffus / Affluents / Impact fort sur la Goutteuse)	Altération de la qualité de l'eau : MES, réchauffement
			Colmatage du substrat
			Accentuation de l'étiage
			Obstacle continuité écologique
			Introduction d'espèces non électives du milieu
	AEP, Industrie	Prélèvements d'eau	Impact sur les débits (principalement en période d'étiage)

Etat fonctionnel du contexte : Très perturbé

XII. SYNTHESE DES ACTIONS PRECONISEES

1. SECTEURS A PRIORISER

Grosne et affluents en amont de Cormatin (tous types d'actions)
Grosne en aval de Cormatin (restauration frayères à brochet)

2. TRAVAUX DE RESTAURATION

Priorité	Objectifs et cohérence des actions	Types d'actions	Effets attendus sur le milieu	Effets attendus sur la (ou les) espèce(s) repèr(es)	Secteur	Code masses d'eau	Lien avec le SDAGE actuel
1	**Réduction des pollutions ponctuelles (origine domestique)**	Modernisation du réseau et des STEP / Raccordement des habitations à un système d'assainissement non collectif ou mise aux normes de leur ANC	Amélioration de la qualité physico-chimique, réduction du colmatage et des phénomènes d'eutrophisation	Favoriser les espèces polluo-sensibles	STEP et réseaux identifiés dans la partie "facteurs limitants" / Zones en ANC	FRDR602, FRDR605, FRDR90810, FRDR11508, FRDR10902, FRDR11838, FRDR10326, FRDR10249, FRDR11526	ASS0301, ASS0302, ASS0401, ASS0801
	Réduction des pollutions diffuses	Bandes enherbées	Amélioration de la qualité physico-chimique, réduction du colmatage et des phénomènes d'eutrophisation	Favoriser les espèces polluo-sensibles	Tout le contexte		AGR0202, AGR0303, AGR0401, AGR0802, AGR0201, AGR0301, AGR0803
		Plantation de haies et de ripisylve					
		Sensibilisation des exploitants pour l'amélioration des pratiques agricoles					
	Préserver les milieux humides	Limiter le drainage des zones humides	Limiter le colmatage, le transfert de polluants vers le milieu et l'autoépuration et retrouver des milieux humides	Améliorer l'attractivité du milieu et favoriser l'hydrologie	Grosne	FRDR605, FRDR605	
		Conserver les prairies inondables					
	Préservation et restauration des secteurs à écrevisses à pieds blancs	Eviter tout impact sur les cours d'eau et la ripisylve	Préservation et/ou restauration des milieux	Préservation des peuplements	Ruisseaux à écrevisses (amont contexte)	FRDR605	
		Plantations	Limiter le réchauffement des eaux en période estivale, l'impact du réchauffement climatique, l'érosion des berges, améliorer la qualité physico-chimique				MIA0202
		Mise en défens	Limiter le colmatage des milieux et l'apport de matière organique				MIA0202
		Réflexion sur l'arasement ou l'aménagement de plans d'eau	Restauration de la qualité de l'habitat et de la qualité de l'eau, rétablissement du transport solide et de la continuité	Libre circulation des espèces, amélioration de l'accès aux frayères et aux zones de refuges et limiter les apports d'espèces dites "de plans d'eau"	Ruisseaux à écrevisses (Ruisseau de la Fontaine des Croix à Cluny, Ruisseau du Domaine de Varanges à Cortambert)		
	Restauration de la continuité écologique et sédimentaire	Réflexion sur l'arasement ou l'aménagement de seuils	Restauration de la qualité de l'habitat à l'amont de l'ouvrage, rétablissement du transport solide et de la continuité piscicole	Libre circulation des espèces, amélioration de l'accès aux frayères et aux zones de refuges et un brassage génétique des populations	Grosne en amont de Cormatin et affluents salmonicoles		MIA0301, MIA0302
		Améliorer ou mettre en place une gestion des vannages et clapets	Rétablissement ponctuel du transport solide et de la continuité piscicole	Permettre une migration ponctuelle des espèces piscicoles vers des zones de refuges ou de reproduction et un brassage génétique	Grosne	FRDR602, FRDR605	
	Entretien et restauration de la ripisylve et restauration de la qualité morphologique	Plantation de ripisylve	Limiter le réchauffement des eaux en période estivale, l'impact du réchauffement climatique, l'érosion des berges, améliorer la qualité physico-chimique	Augmenter les potentialités piscicoles par la création d'abris et en limitant le réchauffement des eaux en été	Tout le contexte	FRDR602, FRDR605, FRDR90810, FRDR11508, FRDR10902, FRDR11838, FRDR10326,	MIA0202
		Entretien raisonné de la végétation	Limiter les coupes à blancs, réduire les risques d'inondations				

Priorité	Objectifs et cohérence des actions	Types d'actions	Effets attendus sur le milieu	Effets attendus sur la (ou les) espèce(s) repèr(es)	Secteur	Code masses d'eau	Lien avec le SDAGE actuel
1 (Suite)	Entretien et restauration de la ripisylve et restauration de la qualité morphologique					FRDR10249, FRDR11526	
		Mise en défens des berges afin de limiter l'accès des bovins au cours d'eau	Limiter le colmatage des habitats et frayères et l'apport de matière organique	Protection des peuplements piscicoles en place (notamment des espèces lithophiles)	Affluents	FRDR90810, FRDR11508, FRDR10902, FRDR11838, FRDR10326, FRDR10249, FRDR11526	
	Reconnexion des milieux annexes	Restauration de frayères à brochets	Reconnexion des zones humides annexes	Création de milieux favorables à la reproduction du brochet et aux cyprinidés d'eaux lentes	Grosne en aval de Cormatin	FRDR602	
	Restauration de la qualité morphologique	Travaux de restauration morphologique en lien avec le rétablissement de la continuité	Restauration de la qualité de l'habitat à l'amont de l'ouvrage, rétablissement du transport solide et de la continuité piscicole	Favoriser les espèces rhéophiles et sensibles	Nourue, Goutteuse	FRDR11508, FRDR11838	
2	Réduire l'impact des plans d'eau	Etude sur l'impact des plans d'eau : mettre en avant les plans d'eau problématiques, leurs impacts et préconiser des actions	-	-	Goutteuse / Tout le contexte	FRDR602, FRDR605, FRDR90810, FRDR11508, FRDR10902, FRDR11838, FRDR10326, FRDR10249, FRDR11526	MIA0101
		Réflexion sur l'arasement ou l'aménagement de plans d'eau	Restauration de la qualité de l'habitat et de la qualité de l'eau à l'amont de l'ouvrage, rétablissement du transport solide et de la continuité piscicole	Libre circulation des espèces, amélioration de l'accès aux frayères et aux zones de refuges et limiter les apports d'espèces dites "de plans d'eau"			
		Sensibilisation à la gestion des plans d'eau	Limiter l'impact des vidanges d'étangs sur les cours d'eau / Eviter toutes pollutions	-			
		Veiller au respect des débits réservés	Limiter la diminution des ressources en eau en période d'étiage et les pressions associées (augmentation de la température, dégradation de la qualité physico-chimique)	Augmenter la capacité d'accueil du cours d'eau en période d'étiage			
3	Réduction des pollutions ponctuelles (origine agricole)	Réduction des rejets d'élevage et amélioration du stockage des effluents	Amélioration de la qualité physico-chimique, réduction du colmatage et des phénomènes d'eutrophisation	Favoriser les espèces polluo-sensibles	Tout le contexte		
	Restauration de la qualité morphologique	Réflexion sur l'arasement de seuils et restauration morphologique	Restaurer la dynamique et la qualité morphologique, diversification des écoulements, favoriser le décolmatage du milieu	Favoriser les espèces rhéophiles et sensibles, augmenter les densités et biomasses des espèces repères	Grosne aval	FRDR602	MIA0202, MIA0203

3. CONNAISSANCES

Thématique	Type	But	Secteur
Acquisition de données sur des milieux peu étudiés en vue d'évaluer leurs potentialités piscicoles	Inventaires piscicoles et suivis associés (thermique, morphologique, hydrologique)	Mieux connaître les milieux pour mieux les préserver, définir des secteurs où des actions de restauration semblent prioritaires	Petits affluents de la Grosne (amont Cormatin)
Améliorer les connaissances sur les espèces rares et menacées à l'échelle départementale	Suivi de la productivité des frayères à brochet et état des populations sur la Grosne	Améliorer les connaissances pour mieux prioriser les actions de restauration des milieux et mettre en place une gestion halieutique adaptée	Grosne
Améliorer les connaissances sur les débits d'étiages	Suivi des étiages	Mieux connaitre les conditions hydrologiques estivales et limiter les pressions s'exerçant sur la ressource en eau	Suivi des étiages / Etude débits réservés sur les moulins de la Grosne
	Suivi respect des débits réservés	Mieux connaître les pressions s'exerçant sur les cours d'eau	
	Suivi de l'impact des étangs		

XIII. GESTION PISCICOLE PRECONISEE

	GESTION PATRIMONIALE
Gestion globale préconisée sur le contexte	Aucun déversement n'est préconisé sur ce contexte. Si les peuplements piscicoles apparaissent perturbés en raison de la sous-abondance de certaines espèces repères, d'autres cyprinidés (goujon, spirlin, chevesne, ablette…) sont en revanche présents en forte abondance. Il parait important de développer l'halieutisme sur ces espèces bien représentées dans ces milieux.
	Les déversements d'espèces non adaptées sont à proscrire (carpe, rotengle, tanche...).
	D'une manière générale, il faut privilégier les déversements des cyprinidés d'eaux lentes (carpe, tanche, rotengle, brème) et carnassiers dans les étangs.

Cas particulier	Afin de satisfaire la demande halieutique, il est envisageable de lâcher des truites arc-en-ciel sur des secteurs où la pression de pêche est forte.
	Afin de satisfaire la demande halieutique, il est envisageable de lâcher des brochets sur l'aval de la Grosne sur les secteurs les plus fréquentés par les pêcheurs.

La Grosne